

Enquête complémentaire auprès des diplômés de BTSA ayant préparé une licence professionnelle

La licence professionnelle, mise en œuvre à partir de 2000 dans les domaines professionnels relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche, constitue un diplôme intermédiaire entre le BTSA et le titre d'ingénieur. L'enquête de 2006 auprès des BTSA diplômés en 2002 et celle de 2007 auprès des baccalauréats scientifiques et technologiques de 2003 (enquêtes labellisées par le CNIS) ont permis d'observer une orientation de plus en plus fréquente des titulaires d'un BTSA vers la préparation d'une licence professionnelle.

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) souhaite expérimenter un suivi du cheminement des diplômés de licence professionnelle à partir des enquêtes réalisées par l'ENESAD-EDUTER afin :

- De mettre en évidence des types de parcours de formation en fonction des options du BTSA et de les analyser
- De qualifier l'insertion à l'issue de la licence relativement à celle des titulaires du seul BTSA (rapidité d'accès à un emploi, à un emploi stable, type d'emploi, niveau de rémunération).

En 2008, ce sont les étudiants sortis de BTSA en 2004 qui seront interrogés.

La réponse au premier point de la demande précédente sera réalisée par l'analyse des poursuites d'études des diplômés de cette promotion. Pour mieux comprendre leur choix d'orientation, nous souhaitons leur poser des questions complémentaires sur une page à part glissée à l'intérieur de notre questionnaire habituel.

La réponse au deuxième point est un peu plus complexe : pour comparer la qualité de l'insertion d'un titulaire d'une licence professionnelle à celle d'un diplômé de BTSA, nous devons les observer sur une durée similaire. Notre enquête analyse l'insertion 45 mois après l'obtention du diplôme. Si nous voulons étudier celle des titulaires d'une licence professionnelle après un BTSA (donc préparée en 2004-05) dans les mêmes conditions, il nous faut les interroger un an plus tard, soit en mars 2009. Pour alléger cette prochaine enquête qui ne concernera que les titulaires d'un BTSA qui ont préparé une licence professionnelle et obtenir un bon taux de réponse, nous souhaiterions leur demander leur adresse électronique ou postale sur le questionnaire complémentaire, afin de les enquêter en 2009 via notre plateforme Internet. Les adresses seront inscrites dans un fichier différent de celui où figureront les informations concernant les enquêtés.

Michèle Bargeot
Le 13 février 2008